Les parents d'élèves face aux dangers d'Internet

Quel dommage ! Vu le nombre de chaises installées, une centaine, les organisateurs s'attendaient à plus de monde. Finalement, ils n'étaient qu'une vingtaine soit dix-sept mamans et trois papas ; et c'est dommage car le sujet, "Internet : mode d'emploi", nous concerne tous. Séance de rattrapage.



La conférence sur les dangers d'Internet n'avait pas fait le plein à Tarascon... Les absents ont eu tort !

D'abord, rendons à César, ou plutôt au C.C.A.S. de la municipalité de Tarascon, ce qui lui appartient : l'idée de cette réunion reprise au vol par la M.J.C. Aux manettes, trois intervenants connaissant sur le bout des doigts leur sujet : Singrid Hollner, animatrice à l'A.N.P.A.A. (1), Thierry Sicard, en charge du volet "nouvelles technologies" à la gendarmerie, et Jean-David Viguier, animateur à la M.J.C. Au mois de mai dernier, des élèves de 6e et 4e du collège du Sabarthès, huit classes au total, avaient été déjà sensibilisés aux dangers d'Internet.

Thierry Sicard : *"Ils (les élèves) sont au fait de pas mal de choses et probablement plus conscients que les parents en matière de prévention et d'addiction. En revanche, ils expriment avoir du mal à communiquer avec eux ; s'ils avouent un problème avec Internet, ils ont peur d'en être privés par punition.* S'adressant à l'auditoire, *autre chose encore ; dites-vous bien que vos enfants sont techniquement plus forts que vous. Personnellement, je fais des stages de perfectionnement, mais il m'arrive parfois de demander à mes filles comment on fait ceci ou cela. C'est aussi une façon de dialoguer avec les jeunes...."*

Premier gros danger qui guettent enfants et ados, "les prédateurs sexuels" qui tissent leur toile patiemment. Dans le cas présent, la parade a pour nom webcam : *"Il faut apprendre aux enfants à s'en servir. S'ils mettent leur webcam, ils doivent imposer à leur interlocuteur de mettre la sienne. Si pour une raison ou une autre il refuse, ils doivent tout stopper. La webcam, c'est la bonne solution si elle est bien utilisée..."*

A ce propos, exemple d'un autre genre rapporté par Thierry Sicard, celui de cet élève qui juste pour s'amuser face à sa webcam s'était costumé en personnage de Starwars. Rien de bien rare en vérité, sauf qu'il est passé pour un couillon aux yeux de tous, de ses copains de collèges, dans sa famille dans son village. Conséquence : le guerrier des étoiles a dû faire face à une dépression...

Surveiller, certes, mais encore faut-il pouvoir le faire : *"Mon fils ne supporte pas que je rentre dans la pièce lorsqu'il est sur Internet. J'ai l'impression de rentrer dans son intimité..,"* Ce que Singrid Hollner résumera ainsi : *"C'est vouloir lire son journal intime..."*

Facebook : pas que des amis...

Autre *"gros dossier"*, Facebook qui consiste à *"créer des communautés d'amis..."*, et pour cela rien ne vaut quelque confidences sauf qu'elles peuvent avoir parfois des conséquences inattendues : *"Je pars trois semaines en vacances, avec mes parents.... il me tarde..."* C'est ce que confiait une jeune ado à une de ses copines *via* Facebook. Rien de bien grave a priori, sauf que le message a été intercepté par des individus peu scrupuleux. Au retour des vacances, l'appartement de la jeune fille était sens dessus-dessous.

Autre exemple ? Celui de ce chef d'entreprise en conflit social avec son personnel. Un clic sur Facebook pour s'apercevoir que le chef d'entreprise en question était en photo lors d'une soirée costumée. De "costumé" à "travesti" il n'y a qu'un pas qui a été vite franchi. Le "boss" s'est retrouvé sur une affiche placardée en ville, bonjour l'amalgame ! *"Les personnes qui s'inscrivent sur Facebook ne pensent pas que c'est autant ouvert,* interviendra Jean-David Viguier, *et vu par tant de monde. Ils croient que c'est juste les amis. Pour paramétrer correctement les règles de confidentialité qui s'appliquent, on peut choisir que cela soit visible par ses amis uniquement, par "les amis de mes amis", ou par tout le monde..."*

Dernier exemple, ces photos de jeunes lors d'une soirée trop arrosée puis tombées entre les mains d'un futur employeur qui avait tout simplement cliqué sur Facebook par curiosité. Le C.V. aurait pris la direction de la poubelle...

Singrid Hollner ouvrait elle un paragraphe consacré aux addictions, en particulier celles aux jeux en réseau. Quelques signes doivent "nous" alerter : de plus en plus de temps à jouer, se cacher des autres, s'absenter pour jouer, négliger ses obligations... *"A l'image d'une toxicodépendance,* devait-elle expliquer, *le cyberdépendant manifeste un phénomène de manque et peut même recourir au mensonge pour réduire l'importance de son addiction."*

Didier Laguerre

(1) Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictions.

> *"Pour nous, adultes, la vérité, c'était ce que nous disait la télé. Internet, c'est l'avenir, c'est aussi une formidable source d'informations, mais tout n'est pas vrai. C'est à nous d'apprendre aux jeunes à comparer les sources pour se faire une vraie idée..."*



Thierry Sicard, chargé du volet "nouvelles technologes" à la gendarmerie de Tarascon.

C'est bon à savoir

● Si malgré toute une panoplie de précautions votre enfant se trouvait en présence de vidéos ou photos choquantes, ayez le bon réflexe, faites une capture automatique de l'écran en appuyant sur la touche imp. Ecran (ou impr. Ecran ou print screen selon les modèles de clavier). Ensuite, ouvrez n'importe quel logiciel de retouche ou d'édition photo, ou même un traitement de texte (OpenOffice ou Word), appuyer sur le bouton droit de la souris et cliquez sur coller. L'image sera ainsi sauvegardée.

● Concernent les arnaques par mails ou par carte bancaire : vérifiez lors du paiement que l'on est sur un site sécurisé et en particulier que l'adresse de paiement commence par https et non http. Vérifiez également que le sigle du cadenas fermé est présent. Utilisez ensuite un site de vente connu et ne donnez jamais, que ce soit par téléphone, sur un site Internet ou par mail le code à 4 chiffres de votre carte bancaire.

● Ayez toujours à l'esprit que votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphone et *a fortiori* votre banque ne prendra jamais contact par mail avec vous pour régulariser une situation. En effet, les pirates utilisent une technique assez simple pour récupérer vos données bancaires : ils envoient des mails provenant d'adresses semblant correspondre aux sociétés auxquelles vous avez affaire, et utilisent les logos...

● Attention enfin aux chaînes dites de solidarité... A la base, elles sont mises en place par des pirates du net. Ils lancent le premier maillon, attendent que la chaîne se développe, et récupèrent ensuite tous les mails des participants.